



Commune de Saint-Sylvestre-Pragoulin

☎ : 04.70.59.01.64

e-mail : st-sylvestre-pragoulin@wanadoo.fr

www.st-sylvestre-pragoulin.com

Suite à la réforme des règles de publicité des actes entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2022, le compte-rendu du conseil municipal est supprimé et remplacé par la liste des délibérations examinées en séance.

Le procès-verbal de chaque séance du conseil municipal, rédigé par le secrétaire, est arrêté au commencement de la séance suivante, et signé par le Maire et le secrétaire. Le procès-verbal du 24 septembre 2026 sera consultable dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté (sur le site internet de la commune et mis à la disposition du public au secrétariat de la mairie).

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 septembre 2026

Les délibérations sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la mairie aux horaires d'ouverture au public.

- ♦ Délibération n° 2026-54 – Création d'un poste permanent à temps complet d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe (service technique) : **Approuvée**
- ♦ Délibération n° 2026-55 – Création d'un poste permanent à temps complet d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe (service scolaire/entretien) : **Approuvée**
- ♦ Délibération n° 2026-56 (+ annexe) – Mise à jour du tableau des effectifs : **Approuvée**
- ♦ Délibération n° 2026-57 (+ annexe) – Adhésion à la mission d'aide à l'archivage proposée par le centre de gestion : **Approuvée**
- ♦ Délibération n° 2026-58 – Réglementation des boisements – renouvellement de la commission intercommunale d'aménagement foncier : **Approuvée**

Mairie 1 Place de la Mairie 63310 SAINT-SYLVESTRE-PRAGOULIN

Ouverture du secrétariat au public : lundi de 13 h 30 à 17 h 00 / mardi de 16 h 00 à 18 h 00
mercredi de 08 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 00 / vendredi de 08 h 00 à 12 h 00

♦ Délibération n° 2026-59 – Désignation d'un référent déontologue de l' élu local : **Approuvée**

♦ Délibération n° 2026-60 – Travaux divers – dépôt de la déclaration préalable de travaux : **Approuvée**

♦ Délibération n° 2026-61 – Marché de travaux de restructuration et d'accessibilité de la mairie lot n° 04 enduits et traitement façades – non restitution de la retenue de garantie : **Approuvée**

♦ Délibération n° 2026-62 – Solidarité en faveur des communes sinistrées par les incendies : **Approuvée**

♦ Délibération n° 2026-63 – Motion de soutien à la loi intégrale visant à lutter contre les violences sexistes et sexuelles commises à l'encontre des femmes et des enfants : **Approuvée**

Liste affichée à Saint-Sylvestre-Pragoulin, le 30 SEP. 2026

Le Maire,

Bernard MANILLERE



Mairie 1 Place de la Mairie 63310 SAINT-SYLVESTRE-PRAGOULIN

**Ouverture du secrétariat au public : lundi de 13 h 30 à 17 h 00 / mardi de 16 h 00 à 18 h 00
mercredi de 08 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 00 / vendredi de 08 h 00 à 12 h 00**